

Edito



Fin Mai, Dominique COURBIER, entré au service technique de la mairie le 1^{er} Décembre 1990 fait valoir ses droits à la retraite. Pendant 26 ans et demi, il accomplit ses activités, ne comptant ni sa peine, ni son temps au service de sa commune natale.

Professionnel, perfectionniste, ingénieux, disponible, soucieux de bien faire, avec un sens du service public avéré, doté de compétences multiples, il a su se faire apprécier de tous.

Il tourne la page de la vie professionnelle pour se consacrer à sa nouvelle vie de « retraité » et, libre de son temps, il peut désormais se tourner, avec son épouse, vers de nouveaux horizons.

Merci Dominique...

Claude CASTANET

Proverbe cévenol :

À Gremoun, avèn uno escolo per lous pequelou, uno escolo mairalo. Un jour, la mestressa aduguè lous drole à la mar : graviè, abarquilha, cabus e per acaba, cèrco das Salinariè dau Miejour. En veguent lous moulounasses de sau que soun tira das estan assecarlit, un droulet demando: « Es per sala la mar, touto aquesto sau? ».

A Aigremont, nous avons une école pour les tout-petits, une école maternelle. Un jour, la maitresse emmena les enfants à la mer : plage, promenade en bateau, baignade et pour finir, visite des Salins du Midi. En voyant les tas de sel tiré des étangs asséchés, un petit demande : « C'est pour saler la mer tout ce sel ? ».

L'Armagna cevenoù 2017

OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Du 1^{er} Juillet au 31 Août :

MARDI – MERCREDI – JEUDI de 9H à 12H

A partir du 1^{er} Septembre :

Les LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI de 9H à 12H

Possibilité de rendez-vous en dehors de ces horaires : 04.66.83.00.80

Mairie d'Aigremont – 30350 AIGREMONT
Directeur de Publication : Claude CASTANET
Rédaction, PAO et impression : Commission Communication
www.aigremont-gard.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET

- **ECLAIRAGE PUBLIC** : Suite au diagnostic réalisé dans le cadre de la transition énergétique et la réalisation d'économies une consultation a été lancée. 3 entreprises ont répondu. Après analyse de la valeur technique et financière des propositions, c'est l'entreprise SPIE CITY NETWORKS qui est la moins disante. A l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition pour un montant global de 71 243.70 € HT.
- **EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE** : Suite à la consultation des entreprises ; 5 lots n'ont pas eu de propositions et font l'objet d'une relance, 2 lots sont en cours de négociation (gros œuvre et électricité), 3 lots peuvent être attribués. A l'unanimité le conseil municipal valide l'attribution des 3 lots à MCS Carrelages, GIBELIN Peinture, MICHEL Façades.
- **SIHNS** : le siège du syndicat est fixé en Mairie- Rue de la Mairie 30260 CANNES ET CLAIRAN. Accord à l'unanimité.
- **COMPTABILITE** : une délibération est proposée pour l'acquisition de biens de faible valeur de manière à passer les factures inférieures à 500 € en investissement. Il est également demandé de prendre une décision modificative d'un montant de + 1000 € pour le compte 673 (titres annulés) et - 1000 € compte 022 (dépenses imprévues). Accord à l'unanimité.
- **RYTHMES SCOLAIRES** : Monsieur TRINQUIER Gilles informe les membres du conseil municipal du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Le 4 juillet, 2 étapes ont été franchies.
1/ Un conseil d'école extraordinaire s'est prononcé à une large majorité pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée. Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 2
2/ Le conseil syndical du SIRP s'est également prononcé à l'unanimité sur cette même disposition. A ce jour, il ne reste donc plus qu'à recevoir l'autorisation de Monsieur le DASEN.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Les travaux de viabilisation ont débuté. Des lots restent disponibles à la vente, terrain seul ou terrain + construction. Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie 04.66.83.00.80

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



De nombreux citoyens, ainsi que le Maire et son équipe municipale ont célébré la commémoration du 08 Mai. Ce traditionnel mais au combien nécessaire hommage fut l'occasion pour le Maire de rappeler à chacun d'entre nous l'histoire de notre pays, le sacrifice d'hommes et de femmes pour la liberté de chacun.

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances. Elle sera exceptionnellement fermée le Lundi 14 Août. Un nouvel arrivage de livres fournis par la Communauté de communes du Piémont cévenol doit avoir lieu courant Juillet.

Nous rappelons que la salle est climatisée et par ailleurs que si des personnes ne pouvant se déplacer désirent emprunter des livres, elles peuvent prendre

contact aux heures d'ouverture : lundi de 18H à 20H et mercredi de 15H30 à 17H30 au 04.66.24.30.86 ou par mail bibliotheque-aigremont30@orange.fr

PLAN PATRIMOINE

Dans le cadre du plan patrimoine engagé par la Communauté de communes du Piémont Cévenol, la Place Léon Castanet va être aménagée en calades afin de mettre en valeur la porte du château ainsi qu'une partie de notre circulade.

Après une rencontre avec l'architecte maître d'œuvre et l'entreprise chargée de la réalisation des travaux, ces derniers sont programmés pour septembre.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

L'évènementiel organisé par le Pôle de développement territorial de la Communauté de Communes Piémont cévenol, a permis le 23 Mai, la découverte du patrimoine de notre commune en partenariat avec la Bibliothèque municipale et Lou Clu.

La soirée a débuté au temple où le public a pu admirer une exposition du Petit Patrimoine des villages ayant participé au premier Plan Patrimoine. Le deuxième Plan, dont notre commune fait partie est en cours d'élaboration.

Le Patrimoine, c'est aussi le patrimoine immatériel. C'est notre langue régionale et la culture qu'elle exprime. Yves Gourgaud exposa l'histoire de cette langue, le Cévenol devenu la langue régionale par délibération du Conseil municipal en 2015.

L'évènement intercommunal se poursuit par la visite de la double circulade donnant lieu à des explications par Jacques FLOUTIER sur l'Histoire d'Aigremont, de son château, de ses remparts.

Il se termina par la visite de la bibliothèque et de son fonds local commentée par la responsable Liliane FLOUTIER et se conclut, comme il se doit, par le pot de l'amitié offert par la Mairie.

FÊTE DE LA CIRCULADE

Le Samedi 10 Juin a eu lieu la Fête de la Circulade, 9^{ème} Rencontre annuelle connue sous le nom d'Acampado Ceveno-Prouvènço, organisée par la Mairie et Lou Clu avec le soutien du Conseil départemental du Gard et de Groupama Piémont cévenol ainsi que la participation de la Communauté de Communes Piémont Cévenol.

Elle a débuté par des chants et galéjades avec Les Clubaïres et les Chanteurs des Côtes du Rhône qui, fidèles à cette tradition, ont assuré une ambiance joyeuse et conviviale même si le public était peu nombreux en ce début de journée, sans doute à cause de la chaleur et du nombre de manifestations dans les environs.

Par contre la place Léon Castanet s'est remplie peu à peu en fin d'après-midi pour le concert donné par l'excellent et très sympathique groupe sétois «Biscam Pas» avec ses chansons de Brassens «din lou langage de la mar».

L'ambiance festive n'a cessé d'augmenter au cours de cette soirée avec en apothéose le baleti qui a suivi le concert.

La restauration était assurée par un traiteur de proximité «Le Cuistot» et la buvette par nos amis Laurence et Tony de l'Épicerie de la Circulade.

MODIFICATION DU CALENDRIER DE COLLECTE

La Communauté de communes du Piémont Cévenol nous informe qu'entre le lundi 17 Juillet et le samedi 26 Août, les jours de collecte vont être modifiés comme suit :

DATES	ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF
Du 17 juillet au 26 août	Mardi et Vendredi	Mercredi
COLLECTE ASSURÉE MARDI 15 AOÛT		
A partir du 28 Août reprise normale	Mercredi	Jeudi

Pensez à sortir vos bacs ou sacs la veille au soir. Pour toute doléance, veuillez contacter le service technique de la Communauté de communes du Piémont Cévenol au 09.62.12.19.69

RÉCOMPENSES CONCOURS MAISONS FLEURIES 2016

Comme chaque année la commune organise le Concours des "Maisons Fleuries". Les participants ont une nouvelle fois proposé de magnifiques jardins. La délibération n'a pas été simple mais finalement 3 lauréats ont été retenus : 1er Prix : M. GUASTELLA, 2ème Prix : Mme PERINELLI, 3ème Prix : Mme EDWARDES.

Ils se sont vu offrir un magnifique « dipladénia mandevila » tandis qu'une plante méditerranéenne a récompensé les autres les participants, ce qui permettra d'embellir un peu plus leurs jardins. Cette cérémonie de remise des prix est également l'occasion d'échanger entre jardiniers "amateurs" et de partager le verre de l'amitié.



DIVERS

- ✚ Dans le cadre des dispositifs d'accueil du public sur les espaces naturels sensibles gardois, le Département du Gard coordonne, en partenariat avec Gard Tourisme / ADRT, un programme de 170 balades pour l'année 2017. Les « Escapades nature » souhaitent faire découvrir les richesses du patrimoine gardois par un accompagnement gratuit réalisé par une association labellisée Gard Pleine Nature. Livret « Escapades Nature et inscriptions en ligne sur [www.tourismegard.com/Agenda/Escapades nature dans le Gard](http://www.tourismegard.com/Agenda/Escapades%20nature%20dans%20le%20Gard).
- ✚ Nous rappelons l'interdiction de bruler des végétaux toute l'année. Cette mesure est d'autant plus importante en ce début d'été où chaleur et sécheresse auront été exceptionnellement précoces. Par mesure de prévention, les propriétaires sont tenus de débroussailler ou faire débroussailler autour de chez eux.
- ✚ Baignade : Chaque année les noyades font de nombreuses victimes. L'apprentissage de la nage et l'application de recommandations élémentaires, comme la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisée, permettraient d'éviter ces accidents.
- ✚ Exposition aux rayons UV : qu'ils soient d'origine naturelle ou artificielle, ils restent la première cause des cancers cutanés dont le mélanome. L'usage des moyens de protection est malheureusement loin d'être systématique. Eviter une exposition entre 12h et 16h, porter un chapeau, des lunettes de soleil et appliquer de la crème solaire toute les 2h. Protégez encore plus les enfants particulièrement vulnérables.
- ✚ Bruit : Vous le savez, il constitue l'une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé. Soyez donc respectueux de vos voisins pour le bien-être de tous.
- ✚ Carte grise : en raison de la dématérialisation, et dans le cadre de la fermeture progressive des bureaux dédiés aux usagers de la route dans les préfectures, nous vous informons que depuis le 2 Juin 2017, la télé procédure « duplicata » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
A la demande du Ministère de l'Intérieur, nous ne pouvons plus accepter ces dossiers en Mairie. Suivront courant de l'été les télé procédures pour changement d'adresse, de titulaire et déclaration de cession qui entraîneront prochainement le rejet des dossiers « papier » par les services préfectoraux. Si vous ne disposez pas d'accès internet, des points numériques sont en cours de développement dans le département (préfecture, sous-préfecture...) vous permettant d'être assistés dans vos démarches.
- ✚ Permis de conduire : dans la perspective de la fermeture prochaine des guichets et services préfectoraux dédiés à cette mission, vous êtes vivement incités à effectuer vos démarches en ligne (inscription au permis, demande de fabrication d'un titre suite à obtention de l'examen, perte, vol, dégradation, renouvellement etc...) via le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
Vous devrez disposer d'une adresse mail pour créer votre espace personnel avec un identifiant et un mot de passe.

DATE À RETENIR

Lundi 2 Octobre à 10h

Festival Jeune Public « Les Zenfants d'abord » au foyer
Organisé par la CDC du Piémont Cévenol